

Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Conseil d'Alsace - Groupe Projet - Désignation des représentants du Conseil Général du Bas-Rhin

Rapport n° CP/2012/143

Service gestionnaire : Mission Prospective

Résumé :

Ce rapport a pour objet la désignation de sept représentants titulaires et de sept représentants suppléants pour le Groupe Projet "Conseil d'Alsace".

Les assemblées des 3 collectivités, Conseil Régional d'Alsace, Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, réunies en Congrès le 1^{er} décembre 2011, ont adopté à une large majorité une déclaration commune dans laquelle, notamment, figurait le souhait de mettre en place un « Groupe Projet » chargé de faire des propositions de mise en œuvre de ce projet. Notre assemblée a confirmé la déclaration du Congrès par sa délibération en séance plénière du 12 décembre dernier.

Les modalités de mise en place du Groupe Projet ont été définies depuis, et il convient à présent d'engager le processus de travail et de procéder à la désignation des représentants du Conseil Général.

Le Groupe Projet sera composé de Conseillers Généraux, de Conseillers Régionaux et de Parlementaires issus des deux départements, de représentants des deux Associations des Maires et des trois grandes agglomérations, ainsi que du CESER Alsace, selon le tableau joint.

Les réunions du Groupe Projet devraient débuter dans les meilleurs délais, dès que chaque collectivité aura procédé à la désignation de ses représentants.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Conformément à la délégation consentie à cet effet par délibération du Conseil Général n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 (I, 3), compte tenu de l'urgence, la commission permanente, sur proposition de son président, procède à la désignation au titre du Conseil Général du Bas-Rhin, de sept membres titulaires et sept membres suppléants pour le Groupe Projet "Conseil d'Alsace".

Strasbourg, le 23/01/12

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL